



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101577>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **25-101577**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COLLECTIVITE DE CORSE

Correspondant : le Président du Conseil Exécutif

Adresse : Hôtel de la Collectivité de Corse, 22 cours Grandval, B.P. 215 20187 AJACCIO

Coordonnées :

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.isula.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.isula.corsica>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Carrotages pour détection amiante HAP - ENROBES RT10 - CARREFOUR DE SANTA MANZA RT 10 - RD 759 - CARREFOURS TRINITE DE PORTO VECCHIO RD 859 - SECTEUR TADDU ROSSU RT 40 - CARREFOURS SECTEUR SARTENE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Carrotages pour détection amiante HAP - ENROBES RT10 - CARREFOUR DE SANTA MANZA RT 10 - RD 759 - CARREFOURS TRINITE DE PORTO VECCHIO RD 859 - SECTEUR TADDU ROSSU RT 40 - CARREFOURS SECTEUR SARTENE

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Délais d'exécution : Le délai global de réalisation est de 5 semaines pour les prestations de sondages et analyse laboratoire. A ce titre il est attendu un rapport minute (à minima fiche labo précisant les taux de HAP par couche et présence ou non d'amiante). Le délai de réalisation de l'ensemble des rapports est de 1 semaine

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Les crédits sont inscrits au budget de la CdC. Une avance de 30 % est prévue selon le Code de la Commande Publique Les prix sont révisables. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 12 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.isula.corsica> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano 20407 Bastia Tél : 0495328866 Fax : 0495323855 Mel : greffe.ta-bastia@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Conformément aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA, un référé contractuel peut être introduit après la signature du marché, dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché. - En référence à l'arrêt d'assemblée du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 « Département du Tarn-et-Garonne », un recours en contestation de validité du marché peut être formulé auprès du Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché, assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative. - Par ailleurs, en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, un recours pour excès de pouvoir peut être intenté auprès du TA de Bastia, dans un délai de deux mois, à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :- Conformément aux dispositions des articles L.551-1 à L.551-12 et R551-1 à R551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) un référé précontractuel peut être introduit jusqu'à la signature du marché auprès du TA de Bastia ;

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Direction des Achats Publics

Coordonnées :

Téléphone : 0495291530

Adresse internet : <http://www.isula.corsica>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2025